



Déclaration de la FNEC FP FO

au CSA-SD du 5 juin 2025

Monsieur le Directeur académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour effectuer les ajustements de la carte scolaire pour la rentrée de septembre 2025. Nous avons été attentifs aux propos tenus lors du groupe de concertation. Nous sommes d'accord avec vous, monsieur le directeur académique, que tout doit être fait pour éviter des fermetures en septembre qui sont des drames pour les personnels perdant leur poste et pour les équipes qui doivent revoir toute l'organisation pédagogique après la rentrée. Cela ne devrait jamais arriver.

Un rapport de la Cour des comptes concernant « *l'enseignement primaire* » a été rendu public le 20 mai 2025. Il n'a pas de mots assez durs pour caractériser la situation actuelle dans les écoles évoquant « *un système éducatif en situation d'échec* », « *des inégalités qui s'aggravent* » et un « *déclin des performances scolaires des élèves* ».

Que préconise donc la Cour des comptes pour remédier à ces difficultés ? L'annulation des 670 suppressions de postes et des 5000 fermetures de classes décidées par ce gouvernement pour la rentrée 2025 ? La création des postes nécessaires pour diminuer les effectifs par classe, créer des postes d'enseignants remplaçants ou d'enseignants spécialisés ? La création de postes nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux pour y accueillir les 24 000 élèves qui bénéficient aujourd'hui d'une notification en ce sens mais qui n'y trouvent pas de places ? La création d'un statut de fonctionnaire pour les AESH et l'abandon des pôles d'appui à la scolarité ? L'arrêt des contre-réformes qui détruisent l'École publique depuis des années ? Pas du tout ! La Cour des comptes propose au contraire d'aller plus loin dans la mise en œuvre des contre-réformes qui ont précisément mis l'École dans une telle situation !

Dans la continuité de la loi Rilhac, il faudrait ainsi créer un statut de directeur d'école sur le modèle des écoles privées (celles-là même qui détournent 12 à 15 milliards d'argent public chaque année).

Sans surprise, ces injonctions vont de pair avec une territorialisation toujours accrue de l'École de la République puisqu'il s'agirait « *d'établir des conventions triennales entre les élus concernés et les services de l'éducation nationale permettant d'objectiver la politique éducative du territoire* », « *mettre en cohérence les activités scolaires, périscolaires et extrascolaires en tenant compte des besoins globaux de l'enfant* », « *mieux associer la communauté éducative et l'ensemble des partenaires* »...

Et pour mettre en œuvre ces funestes projets, la liste des contre-réformes rejetées par les personnels est bien évidemment promue, des évaluations d'école à « *Notre école faisons-là ensemble* » en passant par la réforme des rythmes scolaires, le rapport déplorant le fait que l'écrasante majorité des écoles aient de nouveau adopté la semaine de 4 jours !

Ce n'est pas un hasard si, ce rapport est rendu public au moment où le ministère propose un projet de circulaire sur le référentiel de compétences des directeurs d'école préconisant justement une accentuation de la territorialisation de l'école et un renforcement de l'autorité du directeur, au moment où le président Macron annonce une « *convention citoyenne sur les temps de l'enfant* ».

Le rapport pointe le manque d'attractivité de la profession d'enseignant mais ne propose aucune amélioration financière !

Le rapport juge nécessaire de développer « *l'attractivité du métier d'enseignant dans le premier degré* ». Soit.

Propose-t-il une augmentation significative de la valeur du point d'indice alors que les fonctionnaires ont vu leur pouvoir d'achat diminuer de 31,5% depuis 25 ans ? L'abandon du jour de carence et de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie à 90% ? L'abrogation de la réforme des retraites qui contraint les collègues à travailler jusqu'à au moins 64 ans ? Une nouvelle fois, pas du tout !

Nos collègues sont de plus en plus en souffrance. En Moselle, cette année nous devons encore rendre des postes. Trente postes c'est énorme. Bien sûr l'administration va nous rappeler la baisse démographique. Cependant nous remarquons que les écoles françaises ont parmi les moins bons taux d'encadrement parmi les pays de l'OCDE. Le gouvernement aurait pu à minima améliorer ce taux à moyen constant. De plus, le plus grand problème que rencontre l'Éducation Nationale depuis des années est l'inclusion scolaire systématique de tous les élèves en situation de handicap. S'il existe de nombreux élèves pour qui une AESH et quelques aménagements peuvent permettre une scolarité en milieu ordinaire, de nombreux élèves sont fort difficiles à inclure. Dans le même temps on assiste à des fermetures de places dans les établissements médico-sociaux. De nombreux élèves sont maintenus en milieu ordinaire car attendent leur place en IME ou en ITEP faute de place. Cette année nous avons même rencontré une élève qui faute de place en IME était maintenu pour la deuxième fois en grande section. Le département est rempli de ces élèves à qui l'institution ne peut donner ce qui leur faut. Rappelons que ces établissements éduquent mais surtout apporte des soins à leurs élèves. Nous sommes enseignants et nous n'avons pas vocation à devenir des thérapeutes. Les moyens mis en place sont insuffisants. Nous n'arrivons même pas à recruter le nombre nécessaire d'AESH mais cela s'explique par des salaires indignes celles et ceux qui font ce métier de plus en plus nécessaire. L'enseignement spécialisé est mis à mal, si peu d'enseignants de Rased et de psychologues scolaires pour tant de besoins exponentiels.

Cette année en Moselle nous avons organisé deux réunions publics en partenariat avec la FCPE pour libérer la parole sur cette inclusion systématique. Des professionnels des établissements médico-sociaux et des enseignants ont pu témoigner mais ce sont surtout les témoignages de parents d'élèves en situation de handicap qui étaient les plus marquants. Ils ont découvert le parcours de croix pour obtenir une notification de la MDPH et qu'après ils ont devant attendre des années pour qu'enfin leurs enfants puissent être pris en charge par une structure adaptée à leurs besoins. Ils ont découvert qu'on leur mentait quand on prétendait proposer une prise en charge efficiente à leur enfant.

Le SNUDI-FO avec sa fédération la FNEC-FP-FO revendique :

- l'abandon des suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires ;
- l'arrêt de la territorialisation de l'École publique, l'abrogation de la loi Rilhac, de ses textes d'application et du projet de circulaire sur la direction d'école ;
- une augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 25 ans ;
- l'abrogation du jour de carence et le retour à une indemnisation à 100% des jours d'arrêt maladie ;
- un statut de fonctionnaire et un temps plein de 24 heures pour les AESH ;
- le retrait de l'Acte 2 de l'École inclusive, l'abandon des PAS et des PIAL.

Il est au côté des personnels qui se mobilisent au côté des parents d'élèves, qui refusent les mesures destructrices Macron/Bayrou et s'organisent pour défendre l'École publique et faire valoir leurs revendications : l'arrêt des fermetures de classes, le remplacement des enseignants absents, l'arrêt de l'inclusion systématique, le retour de la semaine à 4 jours...

Pour nous, aucune fermeture ne devrait être prononcée au vu du contexte actuel. Nous ne pourrions que voter contre cette carte scolaire.

Merci pour votre attention